

**Forum de lancement du :**  
**CONSORTIUM AFRICAIN POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CADE)**  
**Juin 2026 - Tunis - Tunisie**

**Note conceptuelle**

**1. Contexte et justification**

Malgré les avancées enregistrées dans la promotion et la protection des droits de l'enfant en Afrique, de nombreux enfants y sont confrontés à des défis persistants : pauvreté, conflits armés, violences, mutilations génitales féminines, mariages précoces, travail des enfants, malnutrition et privation d'éducation.

Selon les données de L'UNICEF (2025), l'Afrique concentre plus des trois quarts des enfants vivant dans l'extrême pauvreté monétaire au niveau mondial, soit environ 412 à 417 millions d'enfants souffrant de privations graves dans au moins deux domaines essentiels tels que l'assainissement, la nutrition ou le logement.

Concernant les pratiques préjudiciables, environ 130 millions de filles et de femmes en Afrique ont été mariées avant l'âge de 18 ans, l'Afrique de l'Ouest et du Centre affichant la prévalence la plus élevée au monde, avec près de 4 filles sur 10 concernées. Par ailleurs, plus de 230 millions de filles et de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales féminines, dont environ 144 millions sur le continent africain, selon les estimations conjointes de L'UNICEF et du UNFPA (2025).

Le travail des enfants constitue également une réalité préoccupante : l'Afrique demeure la région la plus touchée, avec environ 86,6 millions d'enfants concernés, soit près d'un enfant sur quatre, un chiffre en augmentation sous l'effet des crises économiques et climatiques récentes, selon l'Organisation internationale du travail et UNICEF (2025).

Enfin, le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO (2024/2025) souligne que, sur les 251 millions d'enfants et de jeunes non scolarisés dans le monde, plus de la moitié se trouvent en Afrique, où environ un enfant sur cinq en âge de fréquenter le primaire est exclu du système scolaire.

Ces facteurs constituent une atteinte grave aux droits fondamentaux des enfants, compromettant leur santé, leur éducation, leur autonomie et leur avenir.

Dans ce contexte, la création du Consortium Africain pour les Droits de l'Enfant (CADE), dédié à la protection et à la promotion des droits des enfants, vise à renforcer les efforts de sensibilisation, de plaidoyer et d'action collective afin de contribuer à l'élimination de ces facteurs. Aujourd'hui, le CADE rassemble 12 pays africains et 51 organisations de la société civile (OSC). (Liste complète des OSC membres par pays dans la rubrique participants).

Le Consortium inscrit son action dans la dynamique de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1989 et étant le traité des droits de l'homme le plus largement ratifié dans l'histoire – tous les pays africains l'ayant ratifiée – et les Objectifs de développement durable (ODD). Sa démarche s'aligne particulièrement sur l'ODD 5 pour l'égalité entre les sexes, notamment à travers la cible 5.3 visant l'élimination de toutes les pratiques préjudiciables telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines. Elle contribue à l'atteinte de l'ODD 3 dédié à la santé et au bien-être en s'alignant sur le thème 2026 de l'Union Africaine qui met en lumière l'importance de l'accès durable à l'eau et à l'assainissement comme déterminants essentiels de la santé et de la dignité. Elle s'inscrit également dans l'ODD 16 qui cible spécifiquement la protection contre toutes les formes de violence et l'accès à une identité juridique. En intégrant les enjeux de l'ODD 4 pour une éducation inclusive et de l'ODD 8.7 visant l'élimination du travail des enfants, le Consortium renforce une approche systémique où la protection des droits fondamentaux, en particulier celle des filles, devient le levier indispensable d'un développement humain durable et équitable sur le continent.

## 2. Objectifs de l'événement

Cet événement de lancement vise à :

- Ouvrir un espace de dialogue et de réflexion autour des mutilations génitales féminines et des mariages précoces,
- Mobiliser les partenaires institutionnels, entrepreneurial, scientifiques et associatifs,
- Définir collectivement des axes d'actions prioritaires pour la première année d'activité du Consortium,
- Inscrire les actions du Consortium dans le cadre du thème 2026 de l'Union africaine : « Assurer la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 », en mettant en lumière les liens entre santé, hygiène, dignité et protection des droits des filles, notamment dans le contexte des MGF et des mariages précoces.

## 3. Format de l'événement

L'événement se déroulera le **16 juin**,

### Forum de lancement et réflexion stratégique

#### Première partie : Lancement officiel

Cette session comprendra :

- Annonce officielle de la création du Consortium,
- Présentation du thème prioritaire de la première année : la lutte contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces,
- Interventions des représentants institutionnels, partenaires et organisations engagées dans la protection des droits des enfants,
- Interventions d'experts et de représentants de la communauté scientifique et médicale, notamment issus d'organisations spécialisées et de réseaux professionnels.

## Deuxième partie : Ateliers de travail (workshops)

La seconde partie de la journée sera consacrée à des ateliers participatifs réunissant experts, acteurs associatifs, professionnels de santé, juristes et représentants de la société civile.

Ces ateliers auront pour objectif de :

- **Réseautage stratégique et partenariats multi-acteurs :**

Cet espace vise à favoriser la création de synergies durables entre les acteurs du secteur entrepreneurial et financier, les experts scientifiques et les organisations de la société civile. Au-delà de la mise en relation, il s'agit de poser les bases d'une collaboration structurée et engagée, permettant de mobiliser des ressources, de partager des expertises et de coconstruire des solutions innovantes en faveur de la protection des droits des enfants, notamment des filles.

Cette dynamique s'inscrit dans une vision à long terme visant à faire émerger un écosystème d'acteurs engagés, capables de soutenir, financer et accompagner des actions à fort impact.

- Travailler sur le plaidoyer,
- Identifier des pistes d'actions concrètes, définir une feuille de route et des axes d'intervention,
- Définir une stratégie du CADE sur le moyen et long terme.

## 4. Résultats attendus

À l'issue de l'événement, les résultats suivants sont attendus :

- La mobilisation de partenaires institutionnels et scientifiques,
- Mener un plaidoyer en faveur de la lutte contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces & l'élaboration d'une feuille de route stratégique,
- Le renforcement du dialogue entre acteurs engagés dans la protection des droits des filles en Afrique,
- Une visibilité accrue du Consortium auprès des partenaires institutionnels, des médias et du grand public.

## 5. Participants

L'événement réunira :

- Des représentants d'institutions publiques ; Présidence du gouvernement, Ministère des Affaires Étrangères, ...
- Des représentants diplomatiques des pays africains,
- Des représentants des instances onusiennes : UNICEF, ONU FEMMES, UNFPA,
- Représentant de l'Union africaine (UA),
- Représentant de la Banque africaine de développement (BAD),
- Des organisations de la société civile,
- Les OSC membre du CADE : **Cameroun** : APRODROFE, APVUD, COHEB, ARDHU, IP.S, RAPEES, ACOV • **Togo** : 2AEC, ONG ATPC, ONG ADA, IYAWO Association, CJET-AOC, ONG ATPDC, Enfant Surdit  Avenir (ESA – Togo), ONG Les Id es G nies, ONG Canaan Village • **Tunisie** : ATDDE, IBSAR, SOS Villages d'Enfants (Tunisie) • **C te d'Ivoire** : Eco

Verte, AFECOS, ADAFPH, ONG DOVE CHILDREN • **Mali** : COMADE, APDEJ, GRADEM, SOS Villages d'Enfants (Mali), MRC MILOLO ONGD • **Burkina Faso** : Action Educ Plus, Association Tié, HRF, AFRICAN CHILDREN'S RIGHTS, ASEJ, APROSED, CASGV, Association Buaminyaba • **Mauritanie** : AMDEO, Association El Moustaghbel, ADVEM • **Bénin** : MADEB, ONG ASEED, ONG ONASOV, ONG Enfant Épanouie, PEA-ONG • **RDC** : FONEST ASBL, LVM, EPF, MRC MILOLO ONGD • **Sénégal** : APE, ONG PDEF, CONAFE • **Burundi** : ABUSED UMWANA SI UWUMWE, FENADEB,

- Des experts et membres de la communauté scientifique et médicale : la Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique (FIGO), la Société Africaine de Gynécologie-Obstétrique (SAGO), Fédération des associations de sages-femmes d'Afrique (FASFA),
- Les partenaires dans le milieu entrepreneurial ; Tunisia Africa Business Council (TABC), Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT),
- Représentant de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF),
- Représentant du CAWTER (Center of Arab Women for Training and Research).

## CONSORTIUM AFRICAIN POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CADE)

Juin 2026 - Tunis - Tunisie

### Agenda

**16/06/2026 : Forum : Lutte contre les mutilations génitales  
Enjeux et perspectives**

Horaire	Activité
<b>08h30 – 09h00</b>	Accueil des participants
<b>09h00 – 09h15</b>	<p style="text-align: center;"><b>Session d'ouverture officielle du Forum :</b> <b>Annnonce officielle de la création du CADE</b></p> <p style="text-align: center;">Présenté par M. Hamadi Mehayar (Ancien délégué général à la protection de l'enfance – Tunisie)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CADE</li> <li>• UNICEF</li> <li>• ONU Femmes</li> <li>• UNFPA</li> </ul>
<b>09h15 – 11h00</b>	<p style="text-align: center;"><b>Lutte contre les mariages précoces</b></p> <p style="text-align: center;">Panel d'experts auprès des ONG et de représentants de la communauté scientifique et médicale. Le thème WASH de l'UA sera traité de façon transversale avec le thème CADE</p> <p><b>1<sup>ère</sup> partie : Présentation d'un état des lieux &amp; Bonnes pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• UNICEF</li> <li>• ONU Femmes</li> <li>• UNFPA</li> <li>• IPPF</li> <li>• CAWTER (Center of Arab Women for Training and Research)</li> <li>• Fédération des associations de sages-femmes d'Afrique (FASFA)</li> </ul> <p>Discussion modérée par M. Hamadi Mehayar (ancien délégué général à la protection de l'enfance – Tunisie)</p>
<b>11h00 – 11h15</b>	<i>Pause-café</i>

<p><b>11h15 – 13h00</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Lutte contre les mutilations génitales féminines</b></p> <p>Panel d'experts auprès des ONG et de représentants de la communauté scientifique et médicale. Le thème WASH de l'UA sera traité de façon transversale avec le thème CADE</p> <p><b>2<sup>ème</sup> partie : Présentation des études de cas et des défis autour des actions menées.</b></p> <p>Intervenants des représentants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CADE</li> <li>• UNICEF</li> <li>• ONU Femmes</li> <li>• UNFPA</li> <li>• IPPF</li> <li>• CAWTER (Center of Arab Women for Training and Research)</li> <li>• FIGO</li> <li>• SAGO</li> <li>• Fédération des associations de sages-femmes d'Afrique (FASFA)</li> </ul> <p>Discussion modérée par Mme Aida Ghorbel (ancien responsable protection UNICEF)</p>
<p><b>13h00 – 14h30</b></p>	<p style="text-align: center;"><i>Déjeuner</i></p>
<p><b>14h30 – 15h45</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Ateliers de travail</b></p> <p><b>Atelier 1 : Approches intégrées : santé, éducation et conditions de vie pour protéger les filles en lien avec le thème WASH de l'Union Africaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourquoi une approche sectorielle ne suffit pas,</li> <li>• Croisement : santé + éducation + environnement (eau, hygiène, assainissement),</li> <li>• Construire une action concrète multisectorielle.</li> </ul> <p><b>Atelier 2 : Construction de la stratégie du Consortium : priorités, axes et perspectives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des thématiques d'intervention et des priorités à moyen et long terme,</li> <li>• Plaidoyer et plan d'action : vers une stratégie commune Construire un plaidoyer et un plan d'action pour lutter contre les mutilations génitales et les mariages précoces.</li> </ul>

	<p><b>Atelier 3 : Acteurs économiques et société civile : vers une alliance stratégique pour construire des solutions ensemble.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les challenges et la mise en place d'une stratégie pour atteindre le but.</li> </ul> <p>Participants aux ateliers des représentants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OSC CADE</li> <li>• UNICEF</li> <li>• ONU Femmes</li> <li>• UNFPA</li> <li>• IPPF</li> <li>• CAWTER (Center of Arab Women for Training and Research)</li> <li>• FIGO</li> <li>• SAGO</li> <li>• Fédération des associations de sages-femmes d'Afrique (FASFA)</li> <li>• Union Africaine</li> <li>• BAD</li> <li>• TABC</li> <li>• CONECT</li> </ul>
<b>15h45 – 16h00</b>	<i>Pause-café</i>
<b>16h00 – 17h15</b>	Validation et adoption des recommandations issues des échanges dans chaque atelier
<b>17h15 – 17h30</b>	Clôture du forum